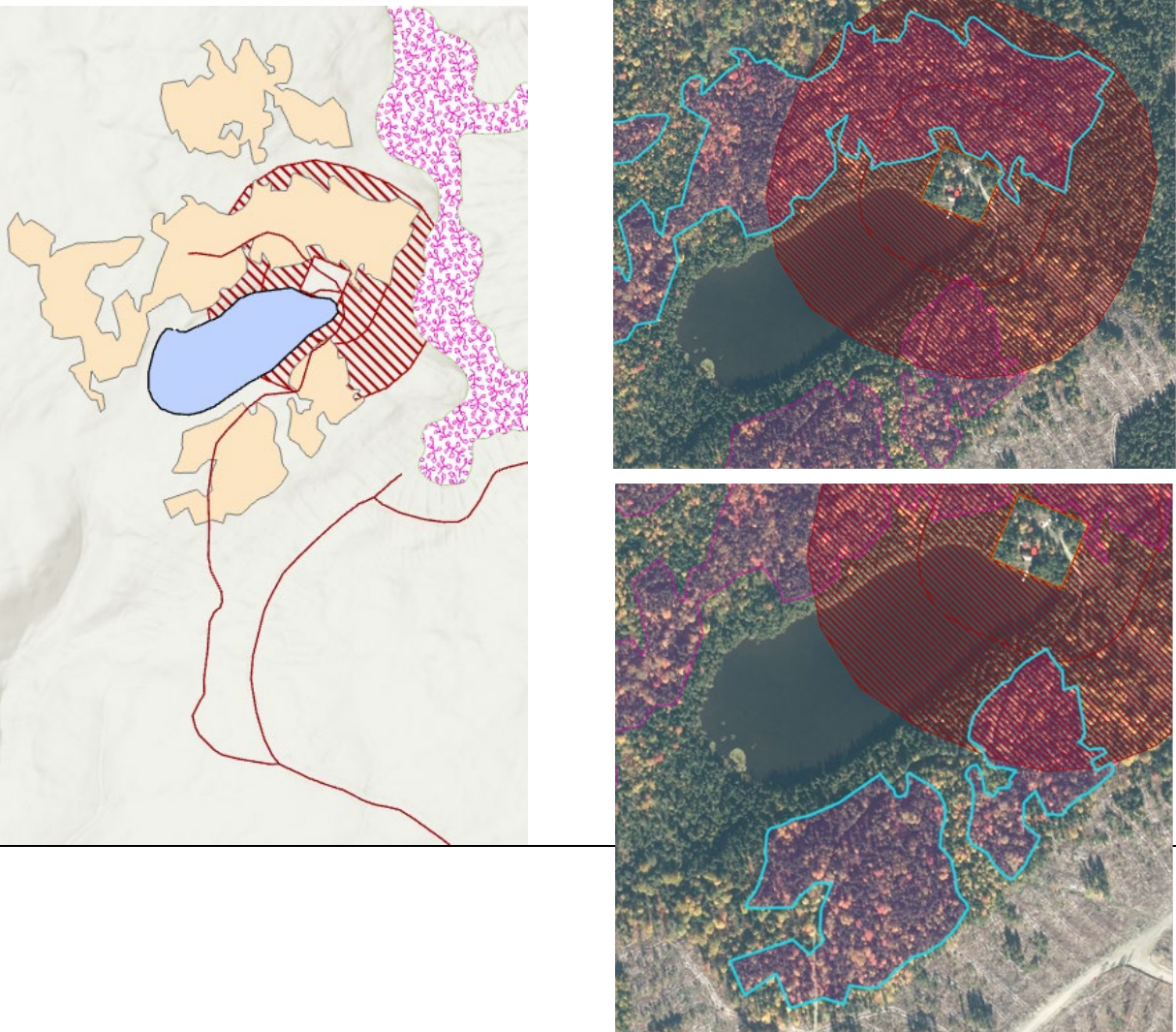


Table GIRT de l'unité d'aménagement (UA) 112-63
Fiche – Évaluation des solutions possibles
aux préoccupations – PAS 2026

1. IDENTIFICATION	
Personne ou organisme émetteur de préoccupation	Document de référence
Secteur Territoire	
2. PRÉOCCUPATION	
Usage :	
Opérationnelle : X	
Brève description de la préoccupation et des objectifs poursuivis afin de résoudre la problématique ou d'améliorer la situation :	
FID 46 Porter une attention particulière aux aménagements et aux infrastructures présents sur le terrain loué à des fins de villégiature lors des opérations de récolte, notamment le chemin d'accès qui traverse le bail (nord-ouest-sud-est). Les secteurs d'intervention correspondant au FID 49 et au FID 50 couvrent également le chemin d'accès menant à ce bail.	
	

3. LOCALISATION DE LA PRÉOCCUPATION
Situer brièvement le territoire concerné par la préoccupation :
FID 49, FID 50, FID 46
Carte jointe : Oui ☒ Non ☐
4. ENJEU
Chemin à l'intérieur d'un bail
5. OBJECTIF
6. ÉLÉMENTS DE SOLUTION EN VIGUEUR OU À VENIR
Identifier les mesures, les modalités, les ententes, etc. qui affectent l'enjeu:
Loi : personne ne peut bloquer un chemin multiusage qui traverse un bail.
7. SOLUTIONS POTENTIELLES
Identifier des mesures, des modalités ou des actions pour solutionner l'enjeu et documenter les principaux avantages ou inconvénients pour chacune des solutions (évaluation des impacts des solutions possibles) :
Aviser le bénéficiaire du bail avant le début des travaux pour permettre le déplacement des installations si nécessaire.
8. SOLUTIONS PRÉCONISÉES PAR LA TABLE
Identifier parmi les éléments de solutions potentielles ceux qui sont préconisés par la Table :
9. ÉLÉMENTS PERMETTANT DE MESURER LE RESPECT DE LA MESURE D'HARMONISATION
Identifier les éléments qui permettront de vérifier que la mesure d'harmonisation a été respectée et les intégrer au R176.
10. CONSIDÉRATIONS IMPORTANTES ET AUTRES COMMENTAIRES